

# POINT A PARTIR DU LUNDI 18 MAI

La distribution effective des masques, la réouverture de l'accueil de la mairie sous certaines conditions et l'installation d'un drive à la médiathèque constituent les principales informations de ce communiqué concernant la deuxième semaine du déconfinement (18 au 24 mai) à Lagord.

## DISTRIBUTION DES MASQUES

Constituée de deux masques offerts conjointement par le Département de la Charente-Maritime et la Ville de Lagord, une enveloppe sera distribuée à partir de lundi 18 mai et dans les jours qui suivront dans chaque boîte aux lettres de notre commune. Dans un deuxième temps, les foyers de plus de deux personnes pourront récupérer des masques supplémentaires dans des centres dédiés et sur rendez-vous.

## REOUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

L'accueil de la mairie de Lagord sera à nouveau ouvert à partir de lundi 18 mai, selon les modalités suivantes :

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30/11h45 et 13h30/17h

Mardi : 14h/18h

Jeudi : 8h30/11h45

Vendredi : 8h30/11h45 et 13h30/16h

### POUR ETRE AUTORISE A ENTRER

Attendez sous le Tivoli installé devant l'entrée de la mairie que l'hôtesse d'accueil vous invite à y entrer. Merci de respecter les gestes barrières et les distances physiques (au moins 1 mètre) entre les personnes présentes. Merci également d'utiliser en entrant le gel hydroalcoolique mis à votre disposition.

### INFORMATIONS

L'accueil de la mairie ne distribue pas de masques. Ceux-ci seront déposés directement dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Afin de réduire le temps d'attente et avant de vous présenter à l'accueil de la mairie, veuillez privilégier l'appel téléphonique (05 46 00 62 00 pour l'accueil) et/ou les pré-demandes disponibles sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr).

Veuillez, dans la mesure du possible et par précaution sanitaire, vous munir de votre propre stylo.

### TITRES D'IDENTITE

Vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie pour le retrait des cartes d'identité.

Pour toute autre demande pour les cartes d'identité et pour tout ce qui concerne les passeports (dont le retrait), merci de prendre rendez-vous par téléphone (05 46 00 62 00). Les créneaux horaires des rendez-vous sont le mardi matin, le mercredi toute la

journée et le jeudi après-midi.

## **OUVERTURE D'UN DRIVE A LA MEDIATHEQUE**

Dès le mardi 19 mai, la médiathèque de Lagord vous propose dans un premier temps un service aménagé de **retour et emprunt de documents** (« drive »). Ce service se fait au niveau de l'entrée extérieure de la salle de conférence (à gauche du complexe culturel – la boîte de retour n'est pour le moment pas disponible). **Consignes attendues : respect des « gestes barrière » et 1 personne à la fois.**

### **Pour le retour :**

Du mardi au samedi, aux horaires habituels, vous pouvez rapporter les documents que vous aviez empruntés à la médiathèque avant le confinement.

### **Pour l'emprunt :**

Les mercredis et samedis, de 10h à 12h et de 15h à 18h, vous pouvez récupérer les documents que nous vous mettons de côté.

**Vos demandes sont à effectuer soit par téléphone au 05 46 28 91 60** (entre 9h et 17h), **soit par mail à l'adresse [mediatheque@lagord.fr](mailto:mediatheque@lagord.fr).**

Vous pouvez connaître les documents disponibles à Lagord en consultant le portail des médiathèques de la CDA : <http://bibliotheques.agglo-larochelle.fr/>. Nous pouvons également vous conseiller (par téléphone).

Les quotas de documents empruntables restent les mêmes, sauf pour les BD (5 par carte au lieu de 10).

*Pour votre information, les documents qui nous seront retournés seront mis en quarantaine avant d'être rendus à nouveau disponibles à la réservation, ce afin d'éviter tout risque de propagation virale.*

## **SERVICES MUNICIPAUX**

**>Hormis l'accueil physique décrit ci-dessus, un accueil téléphonique est assuré pendant les heures d'ouvertures habituelles en appelant le numéro du standard : **05 46 00 62 00.****

**>Le service du CCAS** reste joignable par téléphone **au 05 46 00 62 04.** Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une prise de rendez-vous.

Les personnes isolées et précaires, si elles rencontrent des difficultés, doivent continuer à se signaler auprès du CCAS.

La Banque Alimentaire a repris la distribution des colis pour les personnes inscrites depuis le jeudi 14 mai, en demandant le strict respect des gestes barrières.

**>Urbanisme : l'accueil physique reprend aux jours et horaires habituels :**

Lundi :13h30/17h -

Mardi :13h30/18h - Mercredi : 8h30/11h45 - Jeudi : 13h30/17h - Vendredi :  
13h30/17h.

Un accueil téléphonique est assuré au 05 46 00 62 05.

>La police municipale reste joignable au 06 26 24 65 22 et au 06 26 24 65 23.

>Les services propreté et espaces verts ont repris une activité quasi normale.

>La déchèterie de Lagord est ouverte.

>La crèche multi-accueil « A Petits Pas » est ouverte mais avec une possibilité d'accueil limitée à 2 groupes de 10 enfants. Contacts : 06 33 44 85 33 / [petiteenfance@lagord.fr](mailto:petiteenfance@lagord.fr)

>Le Relais d'Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfant Parent sont fermés au public mais un accueil téléphonique est assuré au 06 89 65 45 40 / [relais@lagord.fr](mailto:relais@lagord.fr)

>Les écoles du Treuil des Filles et l'accueil périscolaire sont ouverts mais selon des conditions évoquées à la fin de ce document.

La restauration et le transport scolaire ne pourront pas être assurés du fait des contraintes sanitaires.

L'accueil périscolaire des élèves de maternelle sera assuré par les services municipaux le matin, à partir de 7h30, et le soir, jusqu'à 18h45 (l'accueil périscolaire des élèves de l'école élémentaire est géré par le centre socio-culturel Les 4 Vents).

**Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021** sont possibles en appelant le 06 24 15 72 19 ou en écrivant à [enfancejeunesse@lagord.fr](mailto:enfancejeunesse@lagord.fr).

Pour toute information supplémentaire concernant le secteur enfance/jeunesse, consulter le portail familles via le site [www.lagord.fr](http://www.lagord.fr)

**>Communication** : des informations sont régulièrement données sur le site internet <https://www.lagord.fr> et sur la page facebook [@mairielagord](https://www.facebook.com/mairielagord).

### **EQUIPEMENTS PUBLICS MUNICIPAUX**

>La médiathèque ouvre sous forme de drive à partir de mardi 19 mai.

>Les parcs et jardins sont réouverts.

>La Maison des Jeunes, toutes les salles municipales ainsi que toutes les aires de jeux pour enfants sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

### **SOLIDARITE**

Les soignants et tous les habitants sont invités à continuer à faire preuve de vigilance et d'attention pour aider un voisin, un membre de la famille ou un proche à s'inscrire

au CCAS et à signaler toutes les personnes qui mériteraient de l'être.  
Créée dernièrement, **la page facebook Lagord Solidarité Covid19** a pour objectif de faciliter les échanges et les initiatives de solidarité entre voisins.

### **MANIFESTATIONS**

Toutes les manifestations prévues sur la commune de Lagord sont annulées ou reportées jusqu'à nouvel ordre.

**Le marché de Lagord**, qui se tient habituellement le vendredi matin, a réouvert le 15 mai, mais avec des mesures strictes de sécurité sanitaire.

### **ENTREPRISES**

**Les commerces, artisans, TPE et PME** qui souhaitent des informations sur les dispositifs d'accompagnement peuvent appeler la Communauté d'Agglomération de La Rochelle au 05 46 30 34 81.

### **TRANSPORTS PUBLICS**

**Les bus Yelo** (dont ceux d'Illico 3 et de la ligne 11) vont reprendre un service progressivement normal. Pour plus d'informations, rendez-vous sur l'application Yelo, sur le site [www.yelo-larochelle.fr](http://www.yelo-larochelle.fr) ou appelez au 0810 17 18 17. Attention : le port d'un masque est devenu obligatoire dans les transports publics.

### **CONTACTS**

**Numéro vert national** : 0800 130 000 24/24h et 7/7j

**Site du gouvernement** : [www.gouvernement.fr/coronavirus](http://www.gouvernement.fr/coronavirus)

**Monsieur le Maire reste bien sûr présent pour veiller au bon fonctionnement de la vie de la commune et pour vous tenir informé de toute évolution notable de la situation.**

## **REOUVERTURE DES ECOLES DU TREUIL DES FILLES**

Depuis le mardi 12 mai et en vertu des décisions gouvernementales, les écoles maternelle et élémentaire du Treuil des Filles sont réouvertes et fonctionnent à nouveau.

Cependant, l'objectif principal étant d'assurer la protection sanitaire des élèves accueillis et des parents présents, cette réouverture se fera de manière progressive et avec le plus strict respect des règles sanitaires définies par le ministère des Solidarités et de la Santé (distanciation sociale, application des règles barrières, limitation du brassage des élèves, nettoyage et désinfection des locaux et matériels...).  
C'est pourquoi le nombre d'enfants pouvant être accueillis au sein des établissements sera nécessairement réduit (24 au maximum pour l'école maternelle, 50 au maximum pour l'école élémentaire). Cet accueil se fera par groupe de 5 à 6 élèves pour l'école maternelle et de 10 à 15 élèves pour l'école élémentaire.

## CALENDRIER D'ACCUEIL DES ELEVES

### >A partir de la semaine du 12 mai :

-Ecoles maternelle et élémentaire : seuls les enfants de personnes reconnues prioritaires dans la gestion de la crise ont pu être accueillis (les fratries ont également été prises en considération),

### >A partir de la semaine du 18 mai pourront s'ajouter :

- Ecole maternelle : des élèves de Grande Section uniquement, sur demande des familles et dans la limite des possibilités d'accueil.

- Ecole élémentaire : des élèves proposés par les enseignants en fonction de critères pédagogiques.

Ici aussi, les fratries seront prises en considération.

>Les autres élèves de l'école maternelle reçoivent un enseignement à distance (via l'application Classroom) et ne devront pas venir à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire fixée au vendredi 3 juillet.

>Les autres élèves de l'école élémentaire recevront un enseignement à distance (par niveaux CP, CE1, CE2, CM1, CM2) et ne devront pas venir à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire fixée au vendredi 3 juillet.

A noter que si les conditions sanitaires le permettent, la capacité d'accueil des écoles pourra être augmentée à compter du 1<sup>er</sup> juin.

## MODALITES D'ACCUEIL DES ELEVES

>Avant le départ pour l'école, les parents doivent s'engager à prendre la température de leur(s) enfant(s). Si celle-ci dépasse 37,8, il faut impérativement le(s) garder à la maison.

Les élèves doivent avoir avec eux des mouchoirs en papier jetables.

>Il n'y aura pas de transport scolaire d'assuré en raison du nombre de contraintes sanitaires à mettre en œuvre.

>Les élèves de l'école maternelle seront accueillis par « classe-zone » à l'entrée de l'école (petit portail côté salle de motricité) et devront y arriver de manière échelonnée, entre 8h20 et 8h45. Chaque classe-zone disposera d'une salle et d'un bloc sanitaire dédiés.

>Les élèves de l'école élémentaire seront accueillis par zone à l'entrée de l'école (deux portails côté cour) et devront y arriver à 8h30, avec des entrées dans l'établissement faites de manière échelonnée, entre 8h30 et 9h00. Chaque zone disposera d'une salle et d'un bloc sanitaire dédiés.

A l'intérieur des 2 établissements, un fléchage des zones devra être suivi par les élèves qui devront se tenir en permanence à plus d'un mètre les uns des autres.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Le repas et les couverts pour la demi-pension devront être fournis par les parents dans un sac isotherme. Le déjeuner sera pris à l'intérieur des classes.

<https://www.espace-citoyens.net/lagord/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

#### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Il sera assuré matin et soir, avec un nombre d'enfants limité. Accueil du matin à partir de 7h30 ; accueil du soir jusqu'à 18h45.

-L'accueil des élèves de l'école maternelle est géré par les services municipaux

<https://www.espace-citoyens.net/lagord/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

-L'accueil des élèves de l'école élémentaire est géré par le centre socio-culturel Les 4 Vents

<https://les4vents.centres-sociaux.fr/> Inscription par téléphone (05 46 67 15 73) ou par mail ([centre-lagord@wanadoo.fr](mailto:centre-lagord@wanadoo.fr)) uniquement.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Portail famille : <https://www.espace-citoyens.net/lagord/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Blog de l'école élémentaire : <http://blogs17.ac-poitiers.fr/ecoleelemilagord/>

Contact Pôle enfance-jeunesse : Valérie Parisot / 06 24 15 72 19 / [enfancejeunesse@lagord.fr](mailto:enfancejeunesse@lagord.fr)

Contact Ecole maternelle : Anne-Marie Ganivet / 06 16 41 02 70 / [enfancejeunesse1@lagord.fr](mailto:enfancejeunesse1@lagord.fr)

Contact Ecole élémentaire et jeunesse : Romain Noireaud / 06 16 41 02 70 / [enfancejeunesse2@lagord.fr](mailto:enfancejeunesse2@lagord.fr)